

LIVRET D'ACCUEIL DES ENFANTS, PETITS ET GRANDS ...

MAISON D'ENFANTS DE SEGUR

A LIRE A DEUX OU A QUATRE MAINS !



Maison d'Enfants

"Accueil Millau Ségur"

12 290 Ségur

05 65 69 63 83

SOMMAIRE

1- Pourquoi un enfant est accueilli à la Maison d'Enfants ?

2- Ce qui est important à la Maison d'Enfants :

- a.i.1.a- L'intérêt supérieur de l'enfant Et l'importance du rôle des parents
- a.i.1.b- Le respect des enfants accueillis
- a.i.1.c- Garantie de la confidentialité des informations

3- Comment un enfant arrive à la Maison d'Enfants ?

- a.i.1.a- Le dossier de l'enfant est présenté par Aide Sociale à l'Enfance ou le Juge
- a.i.1.b- Il y a une rencontre avec le directeur et le psychologue, et une visite de la maison
- a.i.1.c- L'enfant est accueilli, puis l'équipe élabore son projet

4- La vie à la Maison d'Enfants

- a.i.1.a- Nous accueillons 20 enfants, souvent des frères et sœurs
- a.i.1.b- Nous accueillons, nous protégeons, éduquons et accompagnons l'enfant à rétablir des liens familiaux de qualité
- a.i.1.c- Nous élaborons le projet personnalisé
- a.i.1.d- L'enfant a son référent

a.i.1.e- L'enfant peut rencontrer le psychologue

5- Une journée ça ressemble à ça ...

... Mais parfois, ça ressemble à ça.

6- Quelques photos de la Maison d'Enfants

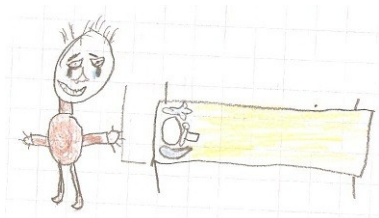
7- L'enfant a des droits ...

8- Et des devoirs ...

1/ Pourquoi un enfant est accueilli à la Maison d'Enfants ?

Parce qu'il est dans une situation de besoin et ou de danger.

Quelques exemples : Difficultés des parents, maltraitance, manque de soin, conflit, ... mais chaque situation est différente.





Il y a deux types de placement :

- Des parents en difficulté pour éduquer leur enfant demandent de l'aide à une assistante sociale/un éducateur de l'Aide Sociale à l'Enfance.



- Un Juge décide du placement de l'enfant.



2/ Ce qui est important à la Maison d'Enfants :

A/ la Maison d'Enfants nous respectons deux choses en particulier :

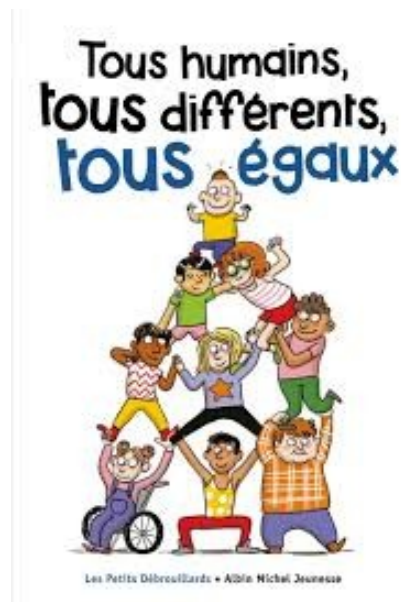
- **L'intérêt supérieur de l'enfant.** Cela veut dire que l'enfant est au centre de toutes les décisions. Son bien être est toujours visé.



- **L'importance du rôle des parents.** Les parents sont informés de toute décision concernant leur enfant. Et dans la mesure où cela est possible, ils prennent les décisions.

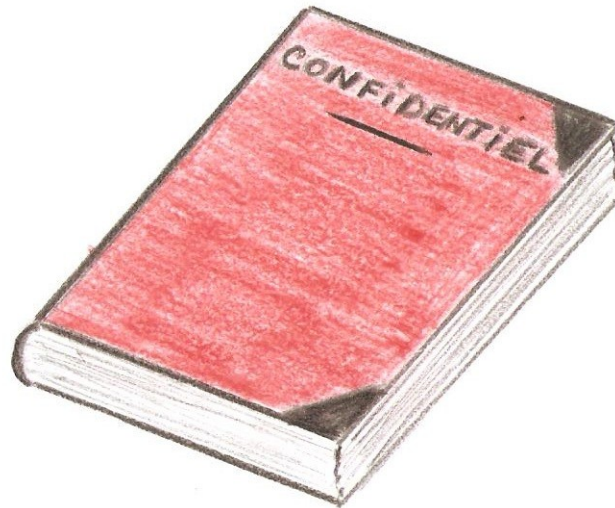


B/ Le Respect



A La Maison d'Enfants, on respecte :
Ta culture, ton identité et ton histoire d'enfant.

C/ La garantie de la confidentialité des informations



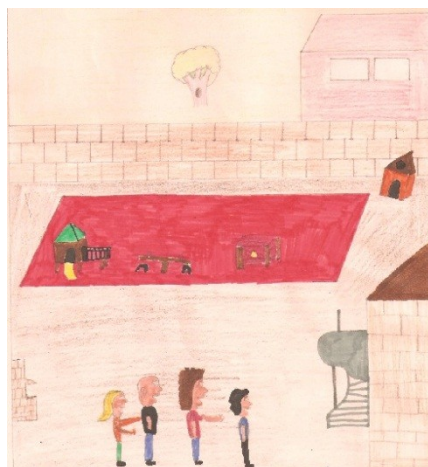
Les informations qui te concernent sont partagées entre les professionnels qui s'occupent de toi. Ton dossier est confidentiel.

3/ Comment arrives-tu à la Maison d'Enfants ?

A/ L'Aide Sociale à l'Enfance présente ton dossier à l'établissement.



B/ Une rencontre a lieu avec toi (et si possible tes parents), le psychologue et la direction. Puis tu visites la maison avec un éducateur.



C/ Tu es accueilli. Tu fais connaissance de ton éducateur référent. L'équipe élabore avec toi ton projet.



4/ La vie à la Maison d'Enfants

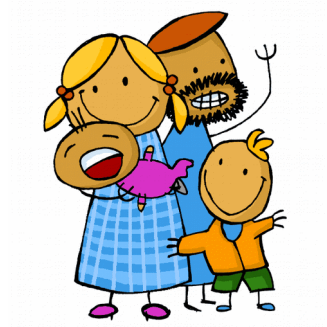
A/ Nous accueillons jusqu'à 20 enfants, répartis en quatre groupes au sein de la maison.



B/ Nous accueillons, nous protégeons, et accompagnons au quotidien l'enfant à rétablir des liens familiaux de qualité.

Nous sommes là pour t'aider à grandir à évoluer dans un environnement rassurant entouré par des éducateurs.

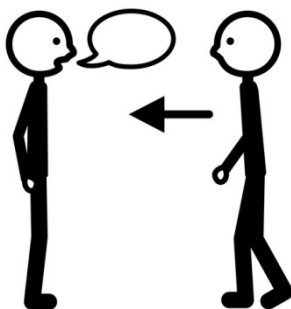




D/ Tu as un éducateur référent

Ton **référént**, s'occupe plus particulièrement de toi. Il assure le suivi de ton **projet personnalisé**, il écrit **les bilans de situation**, il est en relation avec **ta famille et ton école**. Il a une écoute particulièrement attentive. Enfin, il gère avec toi ton **argent de poche** et ton **argent de vêtture**.





C/ Nous élaborons un projet personnalisé

C'est ton éducateur référent qui est garant de ton projet. Il est élaboré en plusieurs temps.

Le projet personnalisé s'étend sur l'année scolaire, ou plus.

Dans le projet personnalisé il est question :

- Ta santé
- Ta scolarité
- Tes loisirs
- Tes relations avec les autres

E/ Tu peux rencontrer le psychologue

Tu peux rencontrer le **psychologue** occasionnellement ou régulièrement, si tu le souhaite.



5/ Une journée d'école à la Maison d'Enfants ça ressemble à ça ...



Il est l'heure de se lever, l'éducateur réveille les enfants



Ensemble, nous prenons le petit déjeuner



L'éducateur, le bus ou le taxi conduisent les enfants à l'école



En fin de journée l'éducateur, le taxi ou le bus reconduisent les enfants à la Maison d'Enfants



Nous prenons le goûter et pouvons jouer



Il est l'heure de faire les devoirs



19h, nous mangeons par groupe



Chaque enfant prend la douche et se met en pyjama



Il est l'heure de dormir

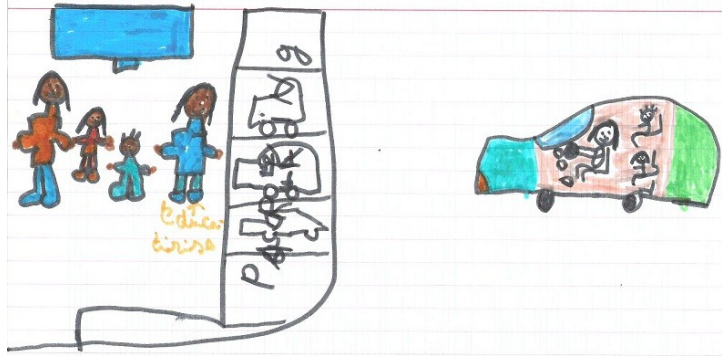
Mais pendant les weekends et les vacances les journées sont différentes :

Les enfants peuvent se reposer et faire des grasses matinées.

Pratiquer des loisirs, se détendre.



Rencontrer leurs parents ou partir en lieux relais.



Partir en vacances.



6/ Voici quelques photos de la Maison d'Enfants !



La salle du groupe des petits



La salle du groupe des moyens



La salle du groupe des inter



Une chambre individuelle



La cour



La cuisine



Une salle de bain



Le bureau du directeur adjoint



Le bureau des éducateurs



La salle de vie du première étage

La Maison d'Enfants est aux normes de sécurité ...

Il est interdit de jouer avec les équipements!



7-Tu as des droits ...

Il existe une chartre internationale des droits et des libertés.

Les grands principes sont :

- Etre traité à égalité que tu sois fille ou garçon, quelles que soient tes croyances...



- Avoir accès aux soins, et être correctement nourri, logé et habillé...





- Etre protégé dans ta vie privée y compris sur les réseaux sociaux...



- Etre protégé contre toutes les formes de violences physiques, mentales, sexuelles et verbales...



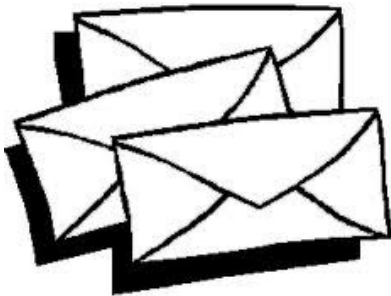
- T'exprimer, participer aux décisions qui te concernent...



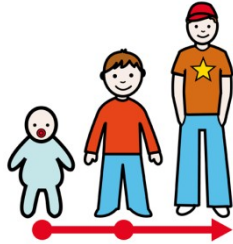
- Avoir une justice adaptée, qu'elle protège ou qu'elle punisse...



- *Le droit à communiquer*



- *Le droit à accéder à son dossier*



A partir de 18 ans ...

- Le droit à avoir recours à un médiateur en cas de non-respect de ses droits. Exemple : un arbitre est un médiateur.



- Le droit à participer à la vie de l'établissement



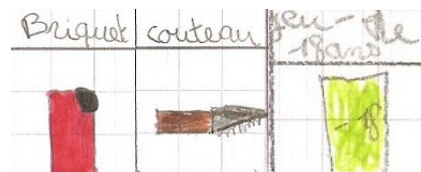
Par des groupes
d'expression 3 fois/an



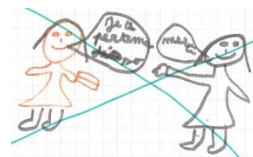
Par un questionnaire
de satisfaction

8-Et tu as aussi des obligations.

Dans chaque groupe il y a des règles de vie.



...



Nous te demandons de respecter :

RESPECT

Des personnes :

- de tes camarades,
- des éducateurs,
- du personnel de maison,
- et des adultes qui t'entourent.



Des lieux :

- respect de l'intimité de chacun,

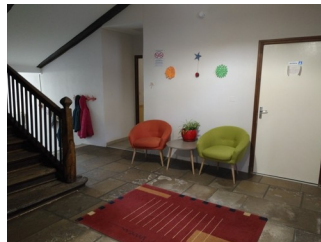
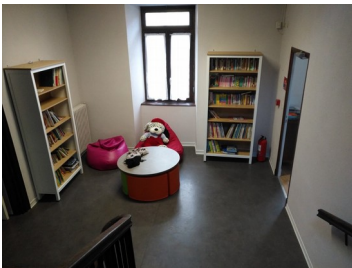


- frapper avant d'entrer dans un espace privé - chambre- bureau.



Des objets :

- Les véhicules, les meubles et la maison,



- Les objets personnels



- Le troc et l'emprunt d'objet sont interdits



Il est possible de :

Personnaliser ta chambre.

La chambre est un lieu intime.



Avoir de l'argent de poche (La somme est définie en fonction de l'âge).

Avoir de l'argent de poche (la somme est définie en fonction de l'âge).



Posséder un coffre avec cadenas pour les objets ayant de la valeur.

Tu peux aussi le fermer en achetant un cadenas.

Un grand merci aux enfants qui ont participé à la réalisation de ce livret d'accueil, sans eux rien n'aurait été possible.

Ils ont été présents, dynamiques et impliqués dans ce projet au fil des réunions.



MERCI A VOUS !!!



